

AVIS : MISE A JOUR DU FLOTTANT DE LA SOCIETE « TUNISIE VALEURS »

À la suite de l'opération d'Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la société « TUNISIE VALEURS », et à titre de révision exceptionnelle, le flottant pris en compte dans le calcul de l'indice TUNINDEX et des indices sectoriels sera de **10%**, à partir du **vendredi 24 avril 2020**.